

SERVICE DU 1^{er} DEGRÉ Carte scolaire

Affaire suivie par :
Sébastien MARTIN
Chef de bureau

Tél : 03.83.93.56.16

Mél : sebastien.martin@ac-nancy-metz.fr

DSDEN
9, rue des Brice
Rond-point Marguerite
CS 30 013
54042 NANCY CEDEX

Nancy, le 17/08/2023

Le Directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
des écoles publiques maternelles,
élémentaires et primaires

s/c de Mesdames et Messieurs
les IEN des circonscriptions scolaires

Objet : constat de rentrée 2023-2024 des effectifs du 1^{er} degré de l'enseignement public et privé

A chaque rentrée, un recensement des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles du premier degré doit être réalisé. Cette opération, appelée « constat de rentrée 1^{er} degré », permet notamment d'élaborer les prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes.

La date à partir de laquelle les directeurs d'école peuvent lancer le calcul des effectifs est fixée cette année au jeudi 14 septembre 2023. La date limite de validation des effectifs est fixée au lundi 18 septembre 2023 minuit.

Les informations collectées via le constat servent de données de pilotage ; elles alimentent les outils décisionnels et les dialogues stratégiques de gestion et de performance. Elles permettent notamment le calcul d'indicateurs de performance.

Par ailleurs, les données du constat servent de **base de sondage pour diverses enquêtes** menées par le DEPP ou d'autres organismes en collaboration avec la DEPP.

Plusieurs données essentielles au pilotage du premier degré ont été introduites au fil des rentrées scolaires dans l'application nationale ONDE : **langues vivantes** suivies par les élèves, **professions et catégorie socio-professionnelles (PCS)** des parents en 2017, **dispositifs de personnalisation des parcours** en 2018, repérage des **classes de CP et de CE1 dédoublées** en 2019. En 2020, cette mesure de dédoublement a été étendue à la classe de GS de maternelle.

L'objectif de faire de l'application ONDE la principale source de données de référence pour le pilotage de la scolarité primaire suppose que ces informations y soient renseignées de manière effective et avec toute l'attention nécessaire.

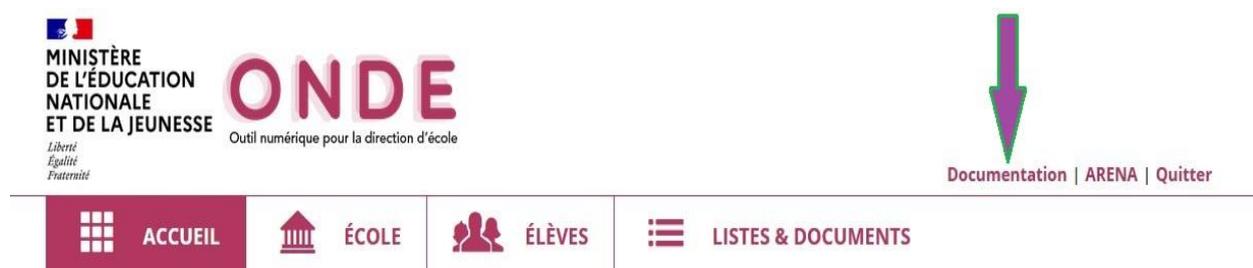
Sous votre impulsion, des progrès ont déjà été accomplis en matière de collecte et je vous en remercie.

S'agissant en particulier des PCS, le taux de données « non précisées » dans ONDE poursuit sa diminution, mais il doit cependant être encore abaissé pour permettre la construction d'indicateurs suffisamment robustes. En effet, la connaissance des PCS du premier degré est déterminante pour allouer les moyens de façon équitable.

Ainsi, pour vous aider dans la mise en œuvre du constat des effectifs, vous trouverez ci-jointe en annexe, une fiche d'instructions pour le pilotage des saisies dans ONDE présentant les données attendues et les éléments de nature à en favoriser la collecte.

Rappel:

Vous pouvez accéder à la **documentation d'aide sur ONDE**, rubrique « Documentation ». Vous y trouverez le **manuel utilisateur du directeur d'école publique** qui vous permettra de répondre à toutes les situations que vous rencontrerez au cours de l'année scolaire.



Sachez également que les ERUN de vos circonscriptions sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Mes équipes restent en outre à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration active.

Le Directeur Académique

original signé

Emmanuel BOUREL